Problème informatique pour voeu accepté

Par **Elis@**, le **13/07/2021** à **10:56**

Bonjour,
Après acceptation de ma candidature « master meef anglais », j'ai validé mon vœu comme demandé. Le lendemain, j'ai reçu un mail de la fac validant mon vœu. Quand j'ai voulu effectuer mon inscription administrative, le site m'informe que je ne suis pas inscrite!
J'ai envoyé 2 mails au service informatique et un directement au responsable du master ; mes mails sont restés sans suite.
Je me suis rendue à la fac pour constater, je cite : « vous n'avez pas validé votre vœu et donc automatiquement vous avez perdu votre place». Face au mail confirmant l'envoi et la réception de mon vœu par leur service, et après avoir retrouvé la pièce jointe (validation de ma licence) liée au vœu, ils ont reconnu une erreur informatique mais qu'ils sont dans l'incapacité de la rectifier car la personne qualifiée est en télétravail, injoignable par mail ou téléphone ! Depuis le système informatique ne reconnaît même plus mon adresse mail ! C'est un master aux places limitées. J'ai perdu la mienne!
Comment puis-je la récupérer ? Personne ne répond.
Merci et bonne journée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/07/2021** à **13:09**

Bonjour

[quote]
C'est un master aux places limitées. J'ai perdu la mienne!

[/quote]
Pourquoi conclure que vous avez perdu votre place ?! L'administration reconnait que c'est un bug informatique qui empêche votre inscription. Il n'y a donc aucune raison que l'on vous évince

Il faut malheureusement attendre que la personne qualifiée daigne décrocher son téléphone ou réponde à ses mails.

Par **Elis@**, le **13/07/2021** à **14:42**

Merci pour votre réponse.

J’ai compris que le 19 juillet, les étudiants en liste complémentaire prendront les places des étudiants aux vœux invalidés, normal. C’est un processus informatisé.
Comme je suis supprimée de la liste, (bug informatique) ma place sera, le 19, attribuée à un autre étudiant, automatiquement.

Les secrétaires de ma fac sont désolées de ma situation, mais elles ne peuvent rien faire.
J’ai envoyé ce matin un autre mail à l’informaticien compétent. Toujours aucune réponse.
Jeudi matin, j’envoie une LRAR avec copies des mails (mail de validation du vœu par leur service + mails précisant le bug)au service des masters.
Vendredi matin, je retourne à la fac et si, le 19, la situation reste inchangée, j’envoie un recommandé au rectorat.
Mon problème, c’est d’avoir aucun interlocuteur.
Je ne sais pas comment me faire entendre. C’est une situation pénible.

Par **Ablette**, le **13/07/2021** à **15:18**

Bonjour,

Effectivement c'est une situation très inconfortable, vous devriez peut-être contacter le rectorat dès aujourd'hui (considérant que demain est férié...).

Bon courage à vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/07/2021** à **07:36**

Bonjour

[quote]
J’ai compris que le 19 juillet, les étudiants en liste complémentaire prendront les places des étudiants aux vœux invalidés, normal. C’est un processus informatisé.
Comme je suis supprimée de la liste, (bug informatique) ma place sera, le 19, attribuée à un autre étudiant, automatiquement.

[/quote]
Certes ! Mais vous oubliez que ce sont des humains qui dirigent le Master pas un système informatique.
D'ailleurs avez-vous contacter les responsables du M2 ? Je ne pense pas qu'ils/elles apprécieraient qu'une étudiante perdent sa place à cause d'un bug.

[quote]
Mon problème, c’est d’avoir aucun interlocuteur.

[/quote]
C'est pour ça que je vous recommande de contacter les responsables du M2 et même le

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

doyen de la fac pour qu'ils/elles aillent sonner les cloches à ce foutu informaticien.

Par **Elis@**, le **14/07/2021** à **15:50**

Merci pour votre écoute et vos conseils .

Bonne surprise, cette nuit, le système informatique s'est débloquée !

J'ai pu procéder à mon inscription administrative. A 13h aujourd'hui, j'ai reçu mon certificat de scolarité !

Bon personne n'a répondu à mes mails... Je vais tout de même envoyer un mail de remerciement à l'informaticien et au responsable du master.

Bon 14 juillet

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/07/2021** à **07:28**

Bonjour

Formidable !

C'est quand même scandaleux qu'on vous ait laissé sans réponse.

Mais le plus important c''est que tout soit rentré dans l'ordre

Bonne continuation

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés